

ASSOCIATION NATIONALE DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS D'URGENCE



Description de poste	Comité de triage de l'ANIIU
Nombre de pages	2
Date d'approbation	Novembre 2022
Dates de révision antérieure	Février 2016 ; juillet 2020

RENDS COMPTE À : la direction de l'éducation de l'ANIIU

DESCRIPTION DU POSTE

- Responsable de la création et la révision de tous les processus et documents relatifs aux cours sur l'ÉTG
- Responsable de la diffusion des cours de triage approuvés par l'ANIIU dans tout le Canada
- Traite et approuve les demandes d'instructeurs et de formateurs d'instructeurs (FI) pour l'ÉTG et l'ÉTG en milieu préhospitalier
- Enseigner tous les cours de FI
- Mentorat permanent et ressources pour les instructeurs et les FI
- Tiens à jour la base de données des instructeurs
 - S'assure que tous les instructeurs sont des membres en règle de l'ANIIU
- Apporte son aide aux formateurs, aux FI et aux cliniciens de triage pour les questions liées aux cours
- Dirige les révisions et les mises à jour des cours
- Est le responsable hiérarchique de l'adjoint administratif du comité de triage et de l'administrateur des finances de l'ANIIU pour l'ÉTG
- Transmets les rapports du comité au conseil d'administration de l'ANIIU
- Assure la liaison avec les organismes engagés dans le triage, tels que CEDIS, NACRS, CIHI
- Assiste aux réunions du CA, à l'AGA et au congrès national de l'ANIIU, selon les directives
- Autres tâches et responsabilités déterminées par la direction de l'éducation et le conseil d'administration de l'ANIIU
- Le mandat de membre du comité débute le 1er juillet de l'année de la nomination et dure 3 ans

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

- Formateur d'instructeurs de l'ÉTG DE L'ANIIU en règle tout au long de son mandat
- Doit être titulaire du permis d'exercice de la profession d'infirmière au Canada et travailler activement dans le domaine des soins d'urgence
- Instructeur dans le domaine de la formation en soins infirmiers d'urgence (EPICC, ACLS, PALS, ENPC, TNCC) de préférence
- CSU (C) de préférence
- Une expérience préalable au sein de l'ANIIU ou des associations provinciales de soins infirmiers d'urgence est un atout
- Autres tâches confiées par le CA de l'ANIIU
- Ce rôle peut impliquer plusieurs heures de travail hebdomadaire

ASSOCIATION NATIONALE DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS D'URGENCE

- Participe aux réunions du comité de triage de la et aux réunions du CA de l'ANIIU, sur instruction
- Un siège peut être occupé par un formateur d'instructeurs en milieu préhospitalier en règle

La demande doit comprendre :

- Une preuve du statut de formateur d'instructeurs de l'ÉTG ou de l'ÉTG en milieu préhospitalier en cours de validité
- Une preuve de l'adhésion à l'ANIIU
- Une lettre de présentation et un curriculum vitae (CV) à jour
- Une lettre de recommandation
- Le tout, envoyé à ctas@nena.ca

Le comité de triage et la direction de l'éducation examineront et sélectionneront les candidats à présenter au conseil d'administration de l'ANIIU pour approbation finale.